MULTIMAX™ 1 Pre-Mixed Adhesive Mortar

DS-65331F-0925

Globally Proven Construction Solutions

1. NOM DU PRODUIT
MULTIMAX™ 1 Pre-Mixed Adhesive Mortar

2. FABRICANT
LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Téléphone:	+1.203.393.0010, poste 1235
Numéro sans frais:	1.800.243.4788, poste 1235
Télécopieur:	+1.203.393.1684
Site Web:	laticrete.com

3. DESCRIPTION DU PRODUIT
Un adhésif révolutionnaire prêt à l'emploi qui répond aux exigences de performance les plus élevées d'un mortier adhésif cimentaire (ANSI A118.15). Idéal pour le carrelage lourd et de grande taille ainsi que pour les installations en couche mince. Aucun mélange ni ajout d'eau requis. Pour la pose de carrelage en céramique, porcelaine, verre, pierre, de faïence, pavés et briques à l'intérieur et à l'extérieur. Le mortier adhésif prémélangé MULTIMAX 1 offre une performance anti-affaissement sur les murs et une épaisseur maximale de 19 mm (¾ po) sans rétrécissement sur les sols. Il présente une consistance fluide facile à manipuler avec une truelle.

Utilisation
- Pour les poses murales de carrelage en céramique, de carrelage en porcelaine, de carrelage de verre et de pierre.
- Peut être utilisé comme mortier pour carrelage lourd et de grande taille pour les poses de revêtement de sol.
- Idéal pour les douches, les salles de bains et les endroits où l'on utilise du mastic.

Supports Appropriés

Conditionnement
Seau de 3.5 gallons

Couverture approximative

Taille de la truelle	(pi2)	(m^2)
6 mm x 6 mm (1/4 po X 1/4 po) à encoches	64	5.9
6 mm x 6 mm (1/4 po X 3/8 po) à encoches	42	3.9
12 mm x 12 mm (1/2 po X 1/2 po) à encoches	32	3.0

Restrictions
- Ne pas utiliser directement sur des panneaux de particule, luan, Masonite^{MD} ou des sols en bois dur
- Les adhésifs/mastiques, mortiers et coulis pour le carrelage en céramique, les pavés, la brique et la pierre ne remplacent pas les membranes d'imperméabilisation. Lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est nécessaire, utiliser une membrane d'imperméabilisation LATICRETE^{MD} (voir la section 10 SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ).
- Convient au carrelage de verre uniquement lorsqu'il s'agit d'un adhésif en couche mince. L'épaisseur maximale du mortier adhésif ne doit pas dépasser 3/16 po (4,7 mm). Suivre les instructions de pose du fabricant du carrelage de verre.
- La pose de carreaux de porcelaine de dimensions supérieures à 6 po x 6 po sur des supports non absorbants entraînera un allongement du délai de durcissement.
- Les applications immergées nécessitent l'utilisation de la solution activatrice.

Mises en garde
- Pour plus de renseignements sur la sécurité, consulter la FDS.
- Certains marbres et autres pierres naturelles ont une faible résistance à la flexion et peuvent ne pas convenir à la pose sur des sols en bois.
- Utiliser l'adhésif LATAPOXYMD 300 pour la pose de marbre vert ou de pierres et agglomérés sensibles à

l'eau, ainsi que de carreaux et pierres recouverts de résine.
- Protéger le travail fini de la circulation jusqu'à ce qu'il soit complètement durci.
- Protéger du gel. Produit stable jusqu'à 3 cycles de congélation/décongélation.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables
- ANSI A118.15HET
- ANSI A118.11
- ANSI A118.4

Propriétés physiques

Essai	Méthode de test	Résultats
Résistance au cisaillement du carrelage de faïence à durcissement de 28 jours et 20 cycles gel/dégel	ANSI A118.15 7.3.3	200 - 260 lb/po² (1,4 - 1,8 MPa)
Temps d'ouverture de 20 minutes	ANSI A118.15 5.3.5	340 à 360 psi (2,3 à 2.5 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage de faïence à durcissement de 28 jours	ANSI A118.15 7.3.2	300 - 500 lb/po² (2,1 - 3,4 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage en porcelaine à durcissement de 14 jours et après vieillissement thermique de 14 jours	ANSI A118.15 7.2.7	400 - 800 lb/po² (2,8 - 5,5 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage en porcelaine à durcissement de 28 jours et 20 cycles gel/dégel	ANSI A118.15 7.2.6	220 - 320 lb/po² (1,5 - 2,2 MPa)
Résistance au cisaillement à durcissement de 7 jours et immersion dans l'eau de 7 jours	ANSI A118.15 7.1.3	220 - 360 lb/po² (1,5 - 2,5 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage en porcelaine à durcissement de 7 jours	ANSI A118.15 7.2.3	250 - 490 lb/po² (1,7 - 3,4 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage en porcelaine à 1 jours	ANSI A118.15 7.2.2	90 - 130 lb/po² (0,6 - 0,9 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage de mur à durcissement de 14 jours et après vieillissement thermique de 14 jours	ANSI A118.15 7.1.4	450 - 850 lb/po² (5,9 - 6,7 MPa)
Résistance au cisaillement du carrelage de mur à durcissement de 7 jours	ANSI A118.15 7.1.2	300 - 600 lb/po² (2,1 - 4,1 MPa)
Résistance au cisaillement en immersion dans l'eau de 7 jours, carrelage mosaïque en porcelaine	ANSI A118.15 7.2.4	150 - 390 lb/po² (1,0 - 2,7 MPa)
Résistance au cisaillement de 28 jours, carrelage mosaïque en porcelaine	ANSI A118.15 7.2.5	400 - 650 lb/po² (2,8 - 4,5 MPa)
Résistance au cisaillement de 28 jours, carrelage de faïence/contreplaqué	ANSI A118.11 4.1.1.2	200 - 350 lb/po² (1,4 - 2,4 MPa)
Affaissement sur le mur	ANSI A118.15.6.0	0 mm (0 po)

Propriétés d'utilisation
Temps d'ouverture à 21 °C (70 °F) 30 minutes
Temps avant circulation : 24 heures

Caractéristiques sous réserve de modification sans préavis. Les résultats présentés sont typiques, mais ils reflètent les procédures d'essai utilisées. Les performances réelles sur le terrain dépendent des méthodes de pose et des conditions locales.

5. POSE

Préparation des surfaces toutes les surfaces doivent avoir une température comprise entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F), et être structurellement solides, propres et exemptes de toute saleté, huile, graisse ou peinture, et de scellants pour béton ou de produits de cure. Les surfaces de béton rugueuses ou inégales doivent être rendues lisses avec une sous-couche fortifiée au latex LATICRETE ou un mortier auto-nivelant pour obtenir une finition correcte. Les dalles de béton ou la maçonnerie sèches et poussiéreuses doivent être nettoyées et l'excès d'eau éliminé. Toutes les dalles doivent être d'aplomb et d'équerre à 1/4 po (6 mm) par 10 pi (3 m).

Remarque : Les joints de dilatation doivent être prévus dans les carreaux en partant de tous les joints de construction ou de dilatation du substrat. Conforme aux spécifications des normes ANSI A108.01 et EJ-171. Ne pas recouvrir les joints de dilatation avec du mortier.

1. L'installateur doit vérifier que la déflexion sous toutes les charges vives, mortes et d'impact des planchers intérieurs en contreplaqué ne dépasse pas les normes industrielles de L/360 pour le carrelage en céramique et les briques ou de L/480 pour les installations en pierre, où L=longueur de la portée.
2. Construction minimale pour les planchers intérieurs en contreplaqué.

SOUS-PLANCHER : contreplaqué de grade extérieur de 15 mm (5/8 po) d'épaisseur, soit uni avec tous les bords des feuilles bloqués, ou à rainure et languette, sur des joints en porte-à-faux espacés de 400 mm (16 po) c. à c. au maximum; fixer le contreplaqué à 150 mm (6 po) c. à c. le long des extrémités des panneaux et tous les 200 mm (8 po) c. à c. le long des appuis intermédiaires. Les fiches de données F.7.3.12 - 0315 peuvent être modifiées sans préavis. Pour la dernière révision, consulter www.laticrete.com. DS-34082-1220 avec des clous cannelés 8d, enduits ou galvanisés chaud (ou des vis); laisser un espacement de 3 mm (1/8 po) entre les extrémités des feuilles et de 6 mm (1/4 po) entre les feuilles; toutes les extrémités des feuilles doivent être soutenues par un élément d'ossature; coller les feuilles aux joints avec de la colle mastic.

SOUS-COUCHE : contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur fixé à 6 po (150 mm) c. à c. le long des extrémités de la feuille et à 8 po (200 mm) c. à c. dans le champ du panneau (dans les deux sens) avec des clous (ou vis) à tige annulaire de 8d, enduits ou galvanisés à chaud; laisser un espace de 1/8 po (3 mm) à 1/4 po (6 mm) entre les feuilles et de 1/4 po (6 mm) entre les bords des feuilles et toutes les surfaces contiguës; décaler les joints de la sous-couche par rapport aux joints du sous-plancher et décaler les joints entre les extrémités des feuilles; coller la sous-couche au sous-plancher à l'aide d'un adhésif de construction.

Voir la fiche de données techniques 152 « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois ».

Application : appliquer le mortier sur le substrat avec le côté plat de la truelle, en appuyant fermement pour le faire pénétrer dans la surface. Appliquer le mortier supplémentaire avec le côté dentelé. Graisser au ciment-colle le dos du carrelage et des pierres de 200 mm (15 po) ou plus afin d'assurer une assise complète. Appuyer fermement chaque carreau/pierre dans le mortier adhésif humide et collant, puis les placer perpendiculairement, en travers des arêtes, d'avant en arrière, afin d'aplatir les arêtes et de combler les creux. Vérifier la couverture complète du mortier en retirant périodiquement un carrelage et en inspectant le transfert du mortier de fondation au dos du carrelage. Si le mortier est recouvert d'une pellicule (non collante), le retirer et le remplacer par du mortier frais. Utiliser une truelle dentelée de taille appropriée pour assurer une pose complète du carrelage.

Remarque : Lors de la pose de carrelage sur une épaisseur supérieure à 300 mm (12 po) sur n'importe quel côté et lors de l'utilisation de MULTIMAX 1 sur un substrat non poreux (imperméable) tel que la membrane liquide HYDRO BAN, la membrane en feuille HYDRO BAN ou le panneau HYDRO BAN, ou lors d'une utilisation dans des applications immergées, il est recommandé d'utiliser l'activateur fourni.

- **Mélanger l'activateur :** ajouter le contenu du sachet à **355 mL (12 oz)**) d'eau dans un vaporisateur. Cela entraînera le réchauffement de la solution, ce qui est normal. Agiter délicatement ou remuer la solution pour faciliter la dissolution.
- **Débit de pulvérisation et couverture :** le vaporisateur activateur est suffisant pour couvrir l'intégralité du volume de 13,2 L (3,5 gal) de MULTIMAX 1.
- **Application :** une fois l'activateur **totalement dissout** dans l'eau, suivre les instructions de pose ci-dessus. Avant de poser le carrelage, nous recommandons de pulvériser la solution sur le matériau appliqué à l'aide d'une truelle afin que l'adhésif soit légèrement humidifié, mais pas détrempé. Cela contribuera à accélérer le processus de durcissement.

ATTENTION : Le vaporisateur activateur est CAUSTIQUE et ne doit être utilisé qu'avec des gants en caoutchouc, des lunettes de sécurité et un masque respiratoire anti-particules P100 ou N100 approuvé par le NIOSH. Si la solution activatrice entre en contact de la peau ou des yeux, rincer immédiatement à l'eau FROIDE pendant au moins 15 minutes et consulter si nécessaire un médecin. Voir la FDS pour plus de renseignements.

Réutiliser le disque interne au moment du rangement.

Jointoyage : Pose de coulis après un minimum de 24 heures de cure à 21 °C (70 °F).

6. DISPONIBILITÉ ET COÛT

Disponibilité

Les produits LATICRETE® et LATAPOXY® sont proposés dans le monde entier.

Appeler un des numéros suivants pour obtenir des informations relatives aux distributeurs:

Numéro sans frais: 1.800.243.4788
Téléphone: +1.203.393.0010

Pour obtenir de l'information en ligne de distributeurs, visiter LATICRETE à l'adresse suivante **laticrete.com**

Coût

Communiquez avec le distributeur LATICRETE le plus proche.

7. GARANTIE

Voir 10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION:

- 1 Year Product Warranty (US) (English)
- 5 Year System Warranty (US) (English)
- 10 Year System Warranty (US) (English)
- 15 Year MVIS System Warranty for Steel or Wood Framed Exterior Facades (US) (English)
- 25 Year System Warranty (US) (English)
- Lifetime System Warranty (US) (English)

9. SERVICES TECHNIQUES

Soutien technique

Pour tout renseignement, appeler la ligne d'aide du service technique de LATICRETE:

Numéro sans frais: 1.800.243.4788, ext. 1235
Téléphone: +1.203.393.0010, ext. 1235
Télécopieur: +1.203.393.1948

Documentation technique et de sécurité

Pour obtenir la documentation technique et les consignes de sécurité, visiter notre site Web à **laticrete.com.**

10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION

Des informations supplémentaires sur les produits sont disponibles sur notre site Web à laticrete.com. Liste des documents connexes:

- DS 230.13 : Garantie du produit LATICRETE
- DS 230.05 : Garantie système de 5 ans LATICRETE
- DS 230.10 : Garantie système de 10 ans LATICRETE
- DS 230.15 : Système de garantie LATICRETE de 15 ans pour le carrelage et la pierre pour des revêtements collés directement sur des façades extérieures à ossature d'acier ou de bois
- DS 025.0 : Garantie système de 25 ans LATICRETE
- DS 230.99 : Garantie système à vie LATICRETE

LATICRETE International, Inc.
One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA • 1.800.243.4788 • +1.203.393.0010 • www.laticrete.com
© 2025 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.